

Mensuel

Directeur de publication
Janine VAUX

Prix : 0,50 €

**Publié et imprimé par la
section académique du
SNES :**
40, avenue Saint-Surin
87000 LIMOGES

 : 05-55-79-61-24

 : s3lim@snes.edu
www.limoges.snes.edu

ISSN : 0759.9951

CPPAP : 0413 S 07785

P1 : Édito
Les RDV du 1^{er} mai

P2 et P3 : Retraites

P4 : Formation des
stagiaires

POUR UN PREMIER MAI EXCEPTIONNEL !

Loin d'entendre le message des dernières élections, pas plus que celui des mobilisations qui ont rythmé ce trimestre, le président et son gouvernement multiplient les provocations, s'entêtent et poursuivent une politique de régression sociale tout azimut.

Qu'importe que les salariés souffrent de la crise économique et sociale ! La priorité pour nos dirigeants reste la préservation du bouclier fiscal et des exonérations fiscales sans effet pour l'emploi.

Dans la fonction publique, au lieu de mettre en place des politiques favorables à l'emploi et au pouvoir d'achat, ils maintiennent au contraire le cap de la suppression d'un emploi sur deux, et la mise en œuvre de mesures d'individualisation des carrières au lieu de mesures collectives (que dire des propositions de « revalorisation » des enseignants qui laissent de côté les trois quarts de la profession ?)

Dans l'éducation, ils persistent dans la préparation d'une rentrée qui ressemble tous les jours un peu plus à un grand bazar, bradent la formation des stagiaires en imaginant des dispositifs hallucinants, gèlent pour cela pléthore de postes au mouvement intra alors même que les suppressions sont draconiennes et font pleuvoir sur les personnels une avalanche d'heures supplémentaires et de tâches nouvelles...

Mais déjà un autre chantier s'ouvre, dans un contexte de scénarios catastrophes bien orchestrés et relayés par les médias : une nouvelle réforme des retraites dans laquelle sont présentés d'emblée comme inéluctables un report de l'âge légal et un allongement de la durée des cotisations. L'élargissement de l'assiette des cotisations est un sujet tabou pour le gouvernement qui prétend pourtant tout mettre sur la table.

Un tel contexte nous impose une riposte massive susceptible de mettre en échec les régressions en cours et de défendre d'autres choix.

Le premier mai prend donc une dimension particulière. Répondons en nombre à l'appel des organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, Solidaires et UNSA qui appellent les salariés à manifester très nombreux « le 1^{er} mai pour affirmer leurs attentes d'un monde plus juste où, partout, chacun a droit à un travail décent ».

« Le jour viendra où notre silence sera plus puissant que les voix que vous étranglez aujourd'hui »

Augustin Spies (syndicaliste condamné à mort en 1886 à Chicago à la suite de manifestations à l'origine du 1^{er} mai)

MANIFESTONS LE 1^{ER} MAI

- À Limoges 10H place de la République
- À Guéret 10H devant la gare
- À Tulle 10H30 place de la cité administrative
- À Brive 10H30 place de la Guierle
- À Ussel 10H30 place de République

RETRAITES : VRAIS ENJEUX, FAUSSES ÉVIDENCES

Automne 2008 : chacun se félicitait de l'existence dans notre pays d'une organisation et d'un niveau de protection sociale qui permettaient d'atténuer les effets de la crise. Le capitalisme financiarisé était dénoncé et même promis à la moralisation (sic).

Printemps 2010 : tout est oublié. Et c'est aux déficits publics, donc à la protection sociale, que la guerre est déclarée. Pas question de remettre en cause la logique de réduction des ressources : les exonérations fiscales ou de cotisations sans effet sur

l'emploi. Pas question de contester le choix de réduire les dépenses publiques. La boussole gouvernementale reste désespérément fixée sur le cap "d'avant crise". Et nos gouvernants vont même, sans vergogne, jusqu'à spéculer sur les effets induits par la crise pour tenter de justifier l'urgence de régressions programmées.

La campagne bat son plein. Les milliards disponibles et mobilisés pour "sauver" les banques sont aussi oubliés. Les annonces aujourd'hui sont autant de scénarios catastrophe visant à affoler les foules. 138 milliards de déficits publics pour l'année 2009 : l'austérité salariale et les suppressions d'emplois publics seraient donc inévitables. Des besoins gigantesques en matière de financement des retraites, 100 milliards sortis de nulle part, sont avancés : l'allongement du temps de travail serait aussi inévitable...

La responsabilité syndicale dans ce contexte, où Sarkozy et le gouvernement poussent les feux sur la réforme des retraites, consiste à mobiliser, informer sur les idées fausses et les vrais enjeux.

SAUVETAGE DES BANQUES

Si à l'automne 2008, l'État était entré au capital des banques à qui il a prêté de l'argent par milliards, il pourrait aujourd'hui, en revendant les actions ainsi acquises, prétendre à une plus-value de l'ordre de **20 milliards** d'euros. Au lieu de cela, les finances publiques ont récupéré 500 millions d'euros d'intérêts. Mais Christine Lagarde estime qu'un état n'a pas à spéculer.

EMPLOI ET SALAIRES : FACTEURS INCONTOURNABLES DU FINANCEMENT

De ce point de vue il n'est pas inutile de rappeler avec force que le niveau des salaires, comme l'emploi, constituent deux variables de l'avenir des retraites qui pèsent autrement plus que l'allongement du temps de travail. Quand on sait qu'un million d'emplois à plein temps supplémentaires représentent 20 milliards d'euros de cotisations vieillesse de plus, on comprend qu'avant de faire travailler plus longtemps ceux qui ne le veulent pas, il serait souhaitable d'aider à faire travailler ceux qui le veulent. Quant au niveau des salaires, il va de soi que toute augmentation est mécaniquement source de recettes supplémentaires. L'austérité salariale se paie au prix fort.

La bataille pour les retraites est bien indissociable de celles à mener pour le pouvoir d'achat et pour le plein emploi. Trois millions de chômeurs, des millions de salariés installés dans la précarité et les bas salaires, le temps partiel imposé notamment aux femmes, les jeunes qui passent de stages (non rémunérés et donc sans cotisations) en contrats précaires (sous payés et souvent avec des cotisations patronales réduites), les plus de cinquante ans éjectés de leur travail : voilà l'urgence sociale à traiter !

Il faut en finir avec cette réalité, celle d'un système où la répartition tend, en raison de la situation de l'emploi, à ne reposer que sur les 25-55ans voire les 30-50ans. Comment le COR, comme le gouvernement, peuvent-ils s'exonérer de traiter cette hypothèse ?

SUPPRESSIONS DE 34 000 POSTES DE FONCTIONNAIRES DANS LE BUDGET 2010

Économies réalisées : **500 millions** d'euros

DÉFISCALISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES, LOI TEPa

Coût au budget de l'état en 2009 :
4 milliards d'euros

LES 40 PATRONS DU CAC SE SONT PARTAGÉ 80 MILLIONS D'EUROS DE SALAIRE EN 2009, PLUS QU'EN 2008 ! CE N'EST PAS LA CRISE POUR TOUT LE MONDE.

PARTAGER LES RICHESSES

Il faut remettre à l'endroit certaines données qui sont brandies pour faire accepter l'inacceptable. En 1960, on nous dit qu'il y avait 4 actifs pour 1 retraité ; en 2000, 2 actifs et en 2020, 1 et demi. C'est vrai. Mais doré et déjà, les deux actifs produisent une fois et demi plus que les quatre d'il y a soixante ans (en raison de la productivité du travail). A l'horizon 2020, un actif produira plus que les deux d'aujourd'hui. Il y aura donc autant de richesses disponibles pour les retraités à condition que tous ceux qui devraient être "actifs" puissent l'être. À condition aussi de traiter la question du partage des richesses.

Quand on sait que la part du PIB consacrée aux salaires a reculé de 10 points en vingt ans au profit des revenus du capital, comment Sarkozy peut-il convier les partenaires sociaux à un sommet sur l'avenir des retraites, en écartant cette question décisive ?

**MESURES DE REVALORISATION SALARIALE
DES JEUNES ENSEIGNANTS :
197 millions d'euros**

LE BOUCLIER FISCAL prive l'État
de **578 millions** d'euros, 18 800
contribuables en sont bénéficiaires.

**LA TVA À 5,5% POUR LES
RESTAURATEURS** représente près de 3
milliards de manque à gagner pour l'État

FAUSSES ALTERNATIVES

En vérité, derrière la posture gouvernementale tentant d'enfermer le débat dans l'alternative - soit on augmente le temps de travail en reculant l'âge du droit à la retraite, soit on baisse les pensions - se cache la volonté de faire les deux...sans que cela sauve les caisses de retraite. Il ne s'agit en fait que de poursuivre la vague des réformes antérieures, celles de 1993, 2003 et 2007 qui ont abouti en moyenne à une baisse de 10 points du taux de remplacement, à une montée en charge du nombre de retraités pauvres, sans résoudre en aucune façon les problèmes de financement.

**CAMPAGNE DE PUBLICITÉ
GOUVERNEMENTALE SUR LA RÉFORME
DES RETRAITES**

Coût : **8 millions** d'euros

Alors? Travailler plus car on vit plus longtemps, comme le sous tend une page de nos journaux achetée à grand frais par le gouvernement? Reculer l'âge de départ à la retraite, alors qu'aujourd'hui moins d'une personne sur deux occupe un emploi au moment de faire valoir ses droits? Allonger la durée de cotisation? Créer un système de comptes individuels notionnels, une retraite à la

"carte", qui présente l'avantage de baisser les pensions sans l'afficher et de se dégager ainsi de toute responsabilité politique? À tout cela, il convient de dire non. Car il y a d'autres voies, permettant à très court terme de combler une partie des déficits.

Trois mesures s'imposent:

- **inclure les revenus financiers et prélever des cotisations sur l'ensemble des éléments de rémunération** actuellement exemptés: intéressement, primes, épargne salariale, stock options ;
- **stopper les exonérations de charges**, au moins pour la plus grande part d'entre elles (en 2008, la Sécurité Sociale avance un manque à gagner de 31 milliards en raison d'une soixantaine de cas d'exonérations, que l'Etat donc nos impôts comble en partie) ;
- **relever les cotisations et élargir leur assiette** (la part des charges sociales employeurs dans la valeur ajoutée des entreprises non financières a baissé de 3,7 points en quinze ans).

Les futurs retraités n'ont pas à payer la facture d'une crise qu'ils paient déjà au prix fort en tant que salariés. Le financement des retraites n'a rien d'un luxe inaccessible pour notre pays. Toutes les pistes doivent être mises sur la table. Toute la chaîne du travail doit être revue.

Le 1^{er} mai, ensemble, salariés du public et du privé, retraités, manifestons nombreux pour porter avec force ces exigences.

Formation des enseignants : Chronique d'une catastrophe annoncée (suite)

Nous ne reviendrons pas ici dans le détail sur les modifications de la formation des stagiaires. Les grandes lignes en sont maintenant largement connues : des stagiaires affectés sur un service complet en établissements, les quelques formations prévues étant pour une part globalisées sous forme de stages « massés », pour une part prévues les mercredis ; des tuteurs au rôle accru, devant gérer au quotidien l'aide des stagiaires, les visiter, les accueillir dans leurs classes, mais aussi devant participer à leur formation et à leur évaluation ; des TZR intervenant pendant différentes périodes pour remplacer stagiaires et/ou tuteurs.

Des stagiaires placés dans une situation intenable

- Service de 18h réparties sur 4 jours avec des formations le mercredi la majeure partie de l'année.
- Des CPE et des documentalistes stagiaires à temps complet et seuls dans des établissements.

A quels moments, seuls chez eux dans la semaine, les jeunes collègues pourront-ils préparer leurs cours ? Comment feront-ils face à la gestion de tant d'élèves et de ce qui en découle en termes de réunion institutionnelles et de stress ? Comment feront-ils face dans ces conditions, à la pression de la titularisation ?

Les réactions en salles des profs sont vives : **le sentiment dominant étant que des catastrophes professionnelles et humaines vont inmanquablement se multiplier, un tel scénario ne pouvant conduire qu'à découragement et échec professionnels.**

EMPÊCHER LA MISE EN PLACE DE CE DISPOSITIF EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ.

Les refus individuels et collectifs d'assurer le tutorat des stagiaires doivent se multiplier pour obliger le recteur à revoir son projet et à affecter les stagiaires sur un service réduit. Nous rappelons que contrairement à ce qu'ont pu prétendre ici où là certains IPR et chefs d'établissements, être tuteur n'est pas une obligation de service mais repose sur le volontariat.

Il remonte de plusieurs établissements que des chefs d'établissement, pour convaincre les collègues d'accepter la fonction de tuteur, feraient état de quelques modifications du dispositif qui conduiraient à ce que le tuteur conserve ses classes à l'année et ne soit pas

remplacé dans ses cours par un TZR. Nous n'avons, pour notre part, aucune information officielle en ce sens, aucun changement n'ayant été annoncé par le recteur depuis le CTPA. De plus, même si cela se confirmait, la formation des stagiaires n'en serait aucunement améliorée, certains échos nous font même craindre que cela soit pire : les problèmes resteraient entiers et la mise en échec du dispositif demeurerait une priorité.

On le mesure tout impose d'amplifier dans les établissements les actions pour que la rentrée ne se déroule pas ainsi. Les logiques qui sous tendent les choix désastreux pour la réforme de la formation des enseignants sont les mêmes que celles qui sous tendent toute la politique gouvernementale et toutes les réformes en cours : faire des économies budgétaires massives. A nous de tout mettre en œuvre pour y faire obstacle sous peine de laisser s'installer des catastrophes pour tout le système éducatif, ses élèves comme ses personnels...

Des collègues empêchés de muter

Si la formation sort laminée d'un tel dispositif, la mobilité des personnels et les possibilités d'affectation dans le cadre du mouvement intra académique sont elles aussi gravement remises en cause. On se souvient que ce sont en effet environ une cinquantaine de postes qui ont été retirés du mouvement pour y affecter des stagiaires (et qui s'ajoutent aux 110 suppressions de postes dont notre académie a été victime) privant ainsi de toute possibilité de mutation des collègues qui l'attendent pourtant depuis plusieurs années parfois.

**NON À LA MISE À MORT DE NOTRE
FORMATION PROFESSIONNELLE,
ÊTRE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
DANS CES CONDITIONS, C'EST NON !**